

## PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

### **1) Définition**

Un PAC permet RNCan d'afficher un avis pendant au moins quinze jours civils, pour faire savoir à la collectivité des fournisseurs qu'ils ont l'intention d'attribuer un marché pour un bien, un service ou des travaux de construction à un entrepreneur sélectionné d'avance. Si aucun autre fournisseur ne soumet pendant la période d'affichage de quinze jours civils un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, les exigences de la politique en matière de concurrence sont satisfaites. Une fois les fournisseurs qui n'ont pas été retenus informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondait pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en tenant compte de la délégation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électronique.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et qu'ils satisfont aux exigences précisées dans le PAC, RNCan doit enclencher le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.

### **2) Définition des exigences**

Dans le cadre de l'activité de cartographie des dépôts superficiels de la zone du noyau du projet GEM2 Hudson-Ungava, un programme régional de cartographie et d'échantillonnage des dépôts meubles est entrepris à l'est de Schefferville, au Québec, dans une région où la géologie est très prometteuse, mais où une séquence complexe de sédiments glaciaires constitue un obstacle. L'échantillonnage et les observations sur le terrain ciblent des régions pour lesquelles on ne dispose d'aucune carte ou échantillonnage antérieurs, et un soutien logistique est nécessaire pour travailler dans des parties éloignées du Québec et du Labrador. Les travaux décrits dans le présent document sont, en partie, limités à la campagne d'exploration GEM2 de 2015 qui sera réalisée dans la région.

L'entrepreneur doit fournir un soutien logistique pour divers aspects des travaux sur le terrain, qui pourraient cependant comporter des variantes en raison de mauvaises conditions météorologiques. Le soutien logistique est divisé et défini selon les tâches individuelles de la section suivante, et comporte des tâches précises concernant les sites éloignés et le soutien à l'intérieur de la ville de Schefferville.

Gestion logistique complète du besoin énoncé, y compris le gîte et le couvert pour une équipe à proximité de Schefferville, au Québec (à environ 55 degrés de latitude nord et à environ 50 km à l'ouest de 65 degrés de longitude ouest), cartes 23I et 23P du SNRC.

Les services logistiques et d'hébergement doivent comprendre les éléments suivants :

1. Expédition de trois (3) palettes de matériel (comprenant les palettes, l'emballage, la préparation pour l'expédition et le suivi jusqu'à la destination)
  - A) Expédition par voie terrestre requise, avec remorque fermée et sans hayon (1000 lbs), d'Ottawa à Schefferville
  - B) Expédition par chemin de fer de Sept-Îles à Schefferville
2. Expédition de sept (7) palettes d'échantillons et de matériel (comprenant les palettes, l'emballage, la préparation pour l'expédition et le suivi jusqu'à la destination)
  - A) Expédition par voie terrestre requise, avec remorque fermée et sans hayon (15 000 lbs), de Schefferville à Ottawa
  - B) Expédition par chemin de fer de Schefferville à Sept-Îles

3. Achat et expédition de 20 nouveaux barils de carburant aviation Jet-A scellés (deux ans avant de repasser l'épreuve de contrôle)
  - A) Barils de carburant commandés et expédiés par chemin de fer, de Sept-Îles à Shefferville, de sorte que le carburant puisse être mis en cache avant l'arrivée de notre hélicoptère, le 16.
4. Transport aérien des barils vers différents endroits (permis requis pour la cache à carburant) et ramassage des barils vides
  - A) Un hydravion ou un aéronef muni de flotteurs doit être fourni pour la mise en cache du carburant
5. Élimination/broyage de 20 barils vides
  - A) Le processus complet comprend une inspection de chacun des barils pour vérifier toute trace de contamination, la vidange des barils, le séchage et le broyage des barils.
6. Fournir le gîte et le couvert pour une équipe (5 à 8 personnes)
  - A) Cela doit comprendre six (6) chambres séparées et deux (2) salles de bain (l'occupation double est possible lorsque huit (8) personnes sont présentes)
  - B) Trois repas par jour doivent être fournis à l'équipe (déjeuner/lunch sur le terrain/souper)
  - C) Accès à Internet
  - D) Tracteur à fourchette au camp pour manipuler les échantillons (lorsque chaque palette est prête pour l'expédition)
  - E) Un stationnement pour hélicoptère doit être disponible
7. Fournir un espace de travail, qui doit avoir l'électricité

### **3) Accords commerciaux**

Liste des ententes sur les revendications territoriales globales applicables :  
Partie concernant les Inuits de la CBJNQ  
Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Labrador

### **4) Titre de propriété intellectuelle**

Le contrat n'entraînera pas la création de propriété intellectuelle.

### **5) Période du marché**

La durée du contrat est estimée du 13 Juillet 2015 au 14 Août 2015.

### **6) Estimation du coût**

La valeur maximale estimée du contrat ne doit pas dépasser 63.000,00 \$ (TVH incluse)

### **7) Exception au Règlement sur les marchés de l'état**

Section 6 (d) du Règlement sur les marchés de l'État

Norpaq est le seul fournisseur en mesure de fournir tous les services énoncés au point 2 pour la région éloignée où RNCan travaille. Étant donné que chaque service dépend de la prestation du service précédent, il est impératif qu'un seul fournisseur réponde à toutes les exigences de RNCan décrites au point 2. Tout retard dans la prestation d'un service mettrait en péril le projet tout entier. Norpaq détient les permis de stockage de carburant exigés par le gouvernement provincial (Québec) pour la mise en cache du carburant.

**8) Nom et adresse de l'entrepreneur éventuel visé par le PAC.**

Norpaq Inv  
C.P. 759096 succ. Cap-rouge,  
Québec (QC) Canada  
G1Y 3C6

**9) Marche à suivre pour répondre au PAC.**

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et acceptent de fournir les services/biens décrits dans le préavis peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit préférablement par courriel auprès de l'autorité contractante indiquée dans le préavis au plus tard à la date et l'heure de clôture de celui-ci. L'énoncé de capacités doit clairement montrer en quoi le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis. »

**10) La date limite pour la présentation d'un énoncé de capacités**

La date de clôture pour la présentation d'un énoncé de capacités est le 30 Juin 2015 HNE

**11) Autorité Contractante**

**Carli Grady**  
Ressources Naturelles Canada  
Agent d'approvisionnement  
Télec.: (613) 996-5148  
Courriel : Carli.Grady@RNCAN.gc.ca